

Paris, le 4 décembre 2025

- 5, rue Pleyel
93200 St Denis
- fgaac-cfdt@fgaac.org
- www.fgaac-cfdt.fr
- FGAAC-CFDT Officiel



APRÈS LES CDD RETRAITÉS :

La SA Voyageurs invente les intérim'TER !

LA SA VOYAGEURS A DÉCIDÉ DE CRÉER UNE SOCIÉTÉ DE TRAVAIL TEMPORAIRE POUR LA CONDUITE DES TER !

En septembre 2025, la Direction de la SA Voyageurs procédait aux premières annonces sur son projet de création d'une société de travail temporaire, qui assurerait des missions de conduite pour l'activité TER et les sociétés dédiées de la SA Voyageurs !

Pour alimenter cette filiale d'intérim, la Direction souhaite faire appel à des ADC retraités, dans le prolongement des CDD retraités qu'elle a déjà mis en place depuis plusieurs années !

La Direction de la SA Voyageurs a organisé un cycle de bilatérales en novembre 2025, afin de présenter le contenu de ce projet, dont le passage est prévu au CSE Central Voyageurs en janvier 2026, pour une mise en place envisagée au second semestre 2026 ! ☹☹☹

LA FGAAC-CFDT A DÉPOSÉ UNE DCI NATIONALE AUPRÈS DE LA SA VOYAGEURS AFIN D'EXIGER L'ABANDON DE CE PROJET INACCEPTABLE !

1885-2025, DEPUIS 140 ANS LA FGAAC-CFDT DÉFEND ET INFORME LES CONDUCTEURS...

Mon syndicat professionnel en direct sur mon téléphone ou ma tablette !



Actus
Infos
Contacts



Accès aux simulateurs
CAA et mutuelle



Téléchargez gratuitement l'application



INTERIM

LA SA VOYAGEURS VEUT CRÉER UNE FILIALE DE TRAVAIL TEMPORAIRE QUI VA PRESTER POUR D'AUTRES FILIALES :

La Direction de la SA Voyageurs tente de justifier son projet en arguant que cette filiale de travail temporaire permettrait d'avoir une meilleure gestion des effectifs à la conduite, en disposant de plus de réactivité !

Il existe déjà de nombreux leviers que la Direction peut actionner en cas de difficultés pour assurer la production ou pour gérer des apports ponctuels de conducteurs : appuis territoriaux, pools Fac, conducteurs occasionnels...

Ce projet est en réalité dans la continuité directe de la stratégie de filialisation de la SA Voyageurs et en lien avec les difficultés des sociétés dédiées pour assurer la production !

En savoir



RETROUVEZ LA DCI DÉPOSÉE
PAR LA FGAAC-CFDT AUPRÈS
DE LA SA VOYAGEURS



LA DIRECTION DEVRAIT AVOIR D'AUTRES PRIORITÉS POUR AMÉLIORER LA GESTION DES EFFECTIFS :

➔ Plutôt que de proposer à des agents retraités de rejoindre cette filiale de travail temporaire et de précariser l'emploi à la conduite, la Direction ferait mieux d'anticiper correctement les besoins en effectifs, d'accorder les mutations, de proposer des détachements et de limiter le nombre de modifications de commande !



LA DIRECTION FERAIT MIEUX DE METTRE DE L'ÉNERGIE À AUGMENTER LES TAUX DE RÉUSSITE :

➔ Entre 2023 et 2024 le taux moyen de réussite à l'examen TB à la SA Voyageurs a chuté de 66% à 57% (taux similaire pour les TA).
➔ Celui-ci s'est encore dégradé en 2025. La Direction ferait mieux d'attribuer plus de moyens à la formation afin d'améliorer les taux de réussite aux examens TA et TB !



LA DIRECTION VEUT PLUS DE RÉACTIVITÉ : QU'ELLE ARRÊTE L'ULTRA SPÉCIALISATION DES ADC !

➔ En filialisant les activités conventionnées en une multitude de filiales, et en préfigurant les futures sociétés dédiées pour avoir un maximum d'agents avec un taux d'affectation à plus de 50% sur les futurs lots, la Direction accentue encore l'ultra-spécialisation des ADC et réduit les possibilités de couvrir les trains !



LA DIRECTION DOIT TIRER DE VÉRITABLES LEÇONS DES RÉPONSES AUX APPELS D'OFFRE :

➔ Dès la mise en exploitation, les sociétés dédiées ont eu recours à des ADC et à des CTT en renfort de TER ou des appuis territoriaux !
➔ Cette situation est anormale et démontre que les équipes en charge des réponses aux appels d'offres ont sous-dimensionné les effectifs et par extension les conditions sociales !